



# à la santé de la vigne!

**Des solutions concrètes  
pour faire progresser la  
protection**

PARLONS-EN !

**la sécurité des  
utilisateurs** ▲ P6



Par  
Jean-Luc Dedieu  
Chef marché vigne Bayer

## Cohérence

La filière viticole française vit un paradoxe. Elle est reconnue pour la qualité de ses vins mais tous les efforts mis en œuvre pour mieux traiter et améliorer la protection des hommes et de l'environnement sont eux passés sous silence. Ce secteur est régulièrement montré du doigt par des médias peu informés de la complexité du métier et du professionnalisme du viticulteur. Face à ce décalage, la réponse doit se construire avec les consommateurs et les relais d'opinion, preuves à l'appui. Les hommes et les femmes de l'équipe vigne Bayer accompagnent ces évolutions par des réponses concrètes. Ils mettent à disposition des professionnels des supports pour parler de leur métier et informent sur les bonnes pratiques. La vocation première de la société Bayer, innover, reste tout autant prioritaire. Elle porte sur la recherche de produits conventionnels efficaces mais aussi de produits de biocontrôle et sur la mise au point d'outils d'aide à la décision sûrs et simples d'utilisation. En associant les sciences du vivant aux nouvelles technologies, nous avons fait le choix du progrès pour une viticulture performante et durable. En toute cohérence.



### Movida® : adapter les interventions à la pression mildiou - oïdium

Deux viticulteurs en appellation Cognac et leurs conseillers témoignent des bénéfices apportés par l'outil d'aide à la décision de Bayer pour mieux piloter la protection des vignes.

**Lire la suite en pages 4-5**



### Parlons-en : la sécurité utilisateurs

Bayer ne cesse d'innover pour réduire l'exposition aux produits. Ses Ingénieurs Agriculture Durable accompagnent les viticulteurs dans leur formation aux bonnes pratiques de traitement.

**Lire la suite en pages 6-7**

## Partage d'expérience

### Communiquer sur son savoir-faire pour créer du lien

Au Domaine Melody, à Mercurol dans la Drôme, les portes ouvertes sont de vraies opportunités pour parler métier, preuves à l'appui, et ouvrir le débat.

**Lire la suite en page 8**

## Restez connectés !



Conseils agronomiques, solutions produits et services, bonnes pratiques d'utilisation : vous avez la bonne information, au bon moment, pour une conduite optimisée de votre protection de la vigne.

**Rendez-vous sur Bayer-Agri.fr**

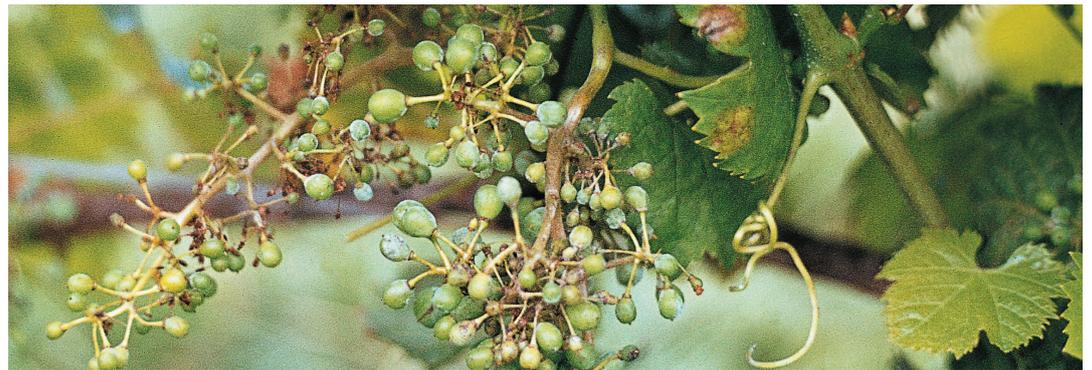
Bayer recommande d'alterner les modes d'action pour une gestion responsable de la résistance. Profiler<sup>®</sup>, anti-mildiou au mode d'action unique, est une solution d'alternance et de consolidation nécessaire aux programmes privilégiant les produits à profil toxicologique plus favorable.

# Préserver les solutions mildiou du risque résistance

“ Maîtriser le risque de résistance, c'est avant tout actionner plusieurs leviers : prendre des mesures prophylactiques et soigner la qualité de la pulvérisation, traiter tôt, en préventif, puis assurer une protection sans faille pendant la formation de la grappe en alternant les solutions. ”



**Patrice Dubournet**  
Responsable technique vigne Bayer



Le choix des produits anti-mildiou se resserre autour de ceux au profil toxicologique plus favorable. Le portefeuille de solutions répondant à ces critères est sous tension. Une multiplication des applications d'un même produit au sein du programme de traitement fragilise son efficacité et peut conduire au développement de résistances. Les instituts techniques et la recherche informent chaque année les professionnels sur ce risque en publiant une note technique commune. Ils soulignent pour 2017 un nombre croissant de modes d'actions (voir encadré) touchés par ces phénomènes de résistance.

Patrice Dubournet, Responsable technique Bayer tient à rassurer : « Rien d'irréversible n'a été observé sur le terrain. Cette note prend les devants, veut sensibiliser les viticulteurs au respect des bonnes pratiques d'alternance des solutions ».

Ainsi, la limitation à l'application par hectare et par an de Profiler<sup>®</sup> à la floraison est une garantie supplémentaire pour pérenniser son efficacité. Pour assurer une performance durable du produit, Bayer préconise un positionnement préventif. « L'outil d'aide à la décision Movida<sup>®</sup> détermine le bon moment pour insérer Profiler<sup>®</sup> en encadrement de

la floraison », complète Patrice Dubournet. Le mode d'action unique de cet anti-mildiou s'appuie sur une association : celle du fluopicolide, de la famille des acylpicolides, et du fosétyl<sup>®</sup>-AI, stimulateur des défenses naturelles de la vigne. Profiler<sup>®</sup> est le seul produit à base de fluopicolide. Son intégration dans un programme anti-mildiou en fait un outil d'alternance et de consolidation nécessaire pour assurer la pérennité de l'efficacité des modes d'action anti-mildiou. ■

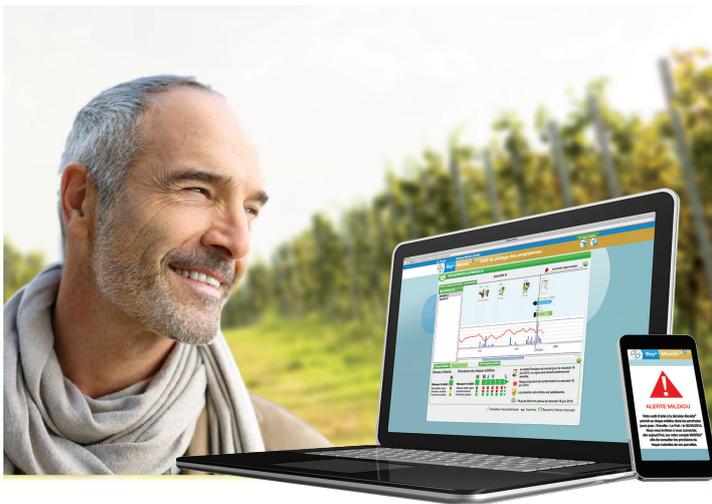
## Combiner prophylaxie et alternance des solutions

La note technique commune pour la gestion de la résistance relative aux maladies de la vigne pour 2017 a été publiée le 20 janvier. Elle est rédigée par un groupe de travail réunissant des experts de la DGAL, de l'Anses, de l'Inra, des Chambres d'agriculture, du CIVC et de l'IFV. Pour le mildiou, les modes d'actions et groupes chimiques concernés par une fréquence élevée de la résistance sont les cyanooxines, les CAA, les Qol et les anilides. Pour baisser la pression maladie, les experts recommandent, outre l'alternance des solutions chimiques, d'éviter la formation de mouillères en éliminant les excès d'eau. Tous les rejets, favorables à l'installation des foyers primaires de mildiou et au démarrage précoce de l'épidémie, sont à enlever.

L'innovation digitale apporte de la précision, sécurise la récolte et facilite la gestion des aspects réglementaires. L'outil d'aide à la décision Movidia® répond à l'enjeu de produire mieux avec moins de contraintes. Témoignages dans le Cognac, appellation engagée dans un référentiel viticulture durable.

# FONGICIDES

## Adapter les interventions selon la pression mildiou et oïdium



“ Movidia® simplifie la construction du programme fongicide car il intègre dans ses recommandations les données réglementaires de chaque produit utilisé. ”

L'interprofession du Cognac a lancé en novembre 2016 une démarche de progrès pour la filière. Parmi les six enjeux identifiés pour amener les viticulteurs vers la certification Haute Valeur Environnementale (HVE) : la maîtrise des produits phytosanitaires. Les outils d'aide à la décision font partie des technologies numériques qui aident à appliquer les

produits au bon moment et à respecter la réglementation.

### Le digital complète l'agronomie

Movidia®, proposé par Bayer, suit l'évolution de la pression mildiou et oïdium. Julien Guiet, jeune viticulteur installé sur 23 ha, est attentif à tout ce qui lui permet « de gagner des points » dans le cadre de la certification HVE. « Je fais partie d'une génération réceptive aux technologies, les outils d'aide à la décision nous confortent dans nos décisions, souligne-t-il. En 2016, la coopérative m'a conseillé d'utiliser Movidia® pour piloter mon programme fongicide. Je l'ai expérimenté sur une campagne. D'ores et déjà, je retiens la simplicité d'utilisation, la traçabilité des enregistrements et l'évaluation de la pression maladies. » La décision de traiter et la

construction de son programme sont motivées par plusieurs sources : « Je m'appuie sur les bulletins de santé du végétal, sur mon observation, les alertes de mon technicien, et je croise avec celles de Movidia®. » Michel Renaud, conseiller technique à la coopérative Océane, compte vingt abonnés au service Movidia® dont la Maison Guiet. Le logiciel lui donne de la hauteur, une vision globale sur les contaminations et les programmes pour chaque adhérent. L'outil complète les diagnostics réalisés par son service agronomique. Mais, c'est avant tout un repère pour intervenir auprès de ses clients. « Movidia® nous permet de bien cibler la date d'intervention, de conseiller au mieux le viticulteur selon l'historique de traitement des parcelles », relève-t-il. ■

Michel Renaud, conseiller technique à la coopérative Océane

“ Movidia® conforte les recommandations de nos services techniques. Il permet de surveiller les situations à risques ou les oublis grâce à l'enregistrement des traitements. ”



Julien Guiet,  
Domaine Guiet-Clerjaud, à  
Saint-Martial-de-Vitaterne

“ Cet outil m'alerte de façon régulière et m'apporte du recul sur mes pratiques dans le cadre d'une démarche de progrès. ”

## Le suivi à la parcelle pour sécuriser les décisions

Le raisonnement à l'échelle de la parcelle est essentiel pour produire mieux. François Bordier, conseiller technique des établissements Subin, suit quinze viticulteurs avec Movidia® sur les cinquante de son portefeuille. L'outil constitue un tableau de bord précis : « Movidia® croise les conditions agronomiques avec les traitements pour chaque parcelle et offre une grande interactivité explique-t-il. Dès que je contacte le client, je peux visualiser les produits utilisés, le prévisionnel, ceux disponibles chez lui ». Sa base de données aide à bien respecter la réglementation : « Le logiciel informe si le fongicide sélectionné peut être utilisé en mélange », complète-t-il. Le technicien pilote en parallèle une parcelle de référence pour

évaluer la pression parasitaire. La fonction d'évaluation de maturation des œufs d'hiver de mildiou proposée par Movidia® complète ses notations. Didier Bureau gère 80 ha en EARL à Saint-Sulpice-de-Cognac. Il s'est associé en 2010 avec Xavier Seguin, employé sur le vignoble depuis 2003. Son objectif : traiter le moins possible tout en préservant le potentiel de récolte. Avec 40 années de pratique, il se fie à son œil, à la météo à la parcelle et aux alertes des établissements Subin. Pour sécuriser ses décisions, il utilise Movidia® depuis 4 ans. Il qualifie l'outil de guide souple et précis. « In fine, je peux décider de prendre un risque sur un traitement. L'essentiel est de bien positionner le bon produit. » Son associé respecte les alertes de Movidia®. « Celui qui le suit à la lettre n'aura aucun problème », assure-t-il. ■

Didier Bureau, viticulteur à Saint-Sulpice-de-Cognac

“ L'outil d'aide à la décision est un des leviers de la viticulture durable. Les maisons de Cognac sont exigeantes. Nous devons prendre les devants afin de rassurer et sécuriser. ”



François Bordier,  
conseiller technique des  
établissements Subin

“ Movidia® permet de bien arbitrer dans la construction du programme prévisionnel grâce à l'historique de traitement. Il informe si le fongicide sélectionné peut être utilisé en mélange. ”

## Movidia® en résumé

- Évaluation des risques mildiou et oïdium à la parcelle.
- Prise en compte de la réglementation sur les mélanges.
- Organisation et anticipation des chantiers.
- Traçabilité des interventions.

## Movidia® demain

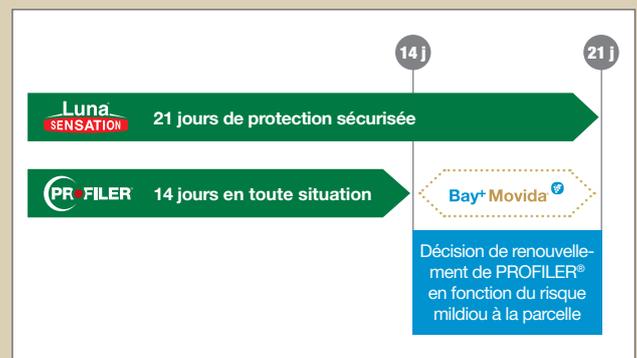
Bayer travaille à de nouvelles évolutions pour aller plus loin en matière de viticulture de précision :

- Préviction plus précise à la parcelle des risques mildiou-oïdium grâce à une météo de précision et la méthode qPCR permettant d'identifier la présence d'oïdium bien avant l'apparition des premiers symptômes de la maladie.
- Identification du risque botrytis de la véraison à la vendange pour bien positionner le produit de biocontrôle.
- Calcul de la juste dose à apporter en fonction du volume de végétation et du risque maladies.

## 21 jours de protection, une solution pour moins traiter et optimiser les chantiers

Viser 21 jours de protection sécurisée, c'est possible en associant 3 innovations :

- Contre l'oïdium, Luna® Sensation assure une protection de 21 jours en toutes conditions.
- Contre le mildiou, Profiler® assure 14 jours de protection en toutes conditions.
- Son éventuel renouvellement entre 14 et 21 jours peut être piloté selon le risque mildiou grâce à l'outil d'aide à la décision Movidia®.



Plus d'informations sur : <http://www.bayeragri.fr/articles/3623/protection21jours/>



Parler de son métier et de la protection des cultures à ses salariés, aux riverains, aux clients et au grand public n'est pas toujours simple. Cette rubrique « Parlons-en ! » se propose de vous y aider.

# Sécurité des utilisateurs : faire face aux idées reçues



**Pascal Goffart,**  
Ingénieur Agriculture  
Durable chez Bayer

## Affirmation n°1 :

« **Les firmes vendent leurs produits et se soucient peu de la santé des utilisateurs** »

**La réponse de Pascal Goffart :** La sécurité des utilisateurs fait partie des préoccupations permanentes de Bayer. C'est d'ailleurs la première mission des Ingénieurs Agriculture Durable de la société. Outre nos formations dédiées et outils en ligne, le thème est systématiquement abordé au cours de toutes les réunions avec les agriculteurs, que ce soit sur les Fermes de références Bayer ou lors de rencontres techniques, de visites d'essais.

Notre priorité vis-à-vis des utilisateurs réside dans l'acquisition de tous les bons réflexes nécessaires à l'utilisation de nos produits. L'organisation du travail et les équipements de protection, qui protègent l'opérateur et son environnement, sont des thèmes systématiquement traités. Les équipements de protection individuelle sont présentés un par un, en rappelant leur utilité à chaque phase de manipulation du produit. ■

Plus d'informations sur : <http://www.bayer-agri.fr/articles/2481/les-signes-de-qualite-des-epi/>

## Affirmation n°2 :

« **Les expositions des agriculteurs aux pesticides sont inévitables** »

**La réponse de Sonia Laurent :** Bayer ne cesse d'innover pour réduire les risques liés aux utilisations des produits en agissant sur deux leviers : l'amélioration des spécialités et la réduction des expositions. Ainsi, Bayer a co-développé avec la société Axe-environnement les équipements de protection « AEGIS », spécialement destinés au monde agricole. Ces combinaisons et ensembles veste-pantalon répondent aux besoins spécifiques des agriculteurs. Ils présentent toutes les caractéristiques nécessaires à un travail quotidien sécurisé : protection efficace et conforme aux récentes exigences réglementaires, confort inégalé et esthétique appréciable. Afin de renforcer la sécurité des utilisateurs de produits liquides, Bayer a également développé avec Agrotop le système easyFlow™ de transfert du bidon au pulvérisateur. Ce dispositif permet de verser un produit liquide dans la cuve du pulvérisateur sans qu'il rentre en contact avec l'utilisateur. Les bénéfices pour l'agriculteur sont incontestables : sécurité renforcée, confort et efficacité. ■



**Sonia Laurent,**  
Ingénieur Bonnes  
Pratiques chez Bayer



## Produits phyto liquides : visez le zéro contact avec easyFlow™

1 kit easyFlow™ est offert aux viticulteurs\* sur présentation de la preuve d'achat de 30 L du désherbant Basta® F1 sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 30 septembre 2017. Ce kit comprend un easyFlow™, deux adaptateurs et un jeu d'entretoises. Plus d'informations sur : [www.bayer-agri.fr/actualites/4488/obtenez-votre-easyflow](http://www.bayer-agri.fr/actualites/4488/obtenez-votre-easyflow)

\*Dans la limite des stocks disponibles (1 400 exemplaires), demande à effectuer via une plateforme d'inscription sur Bayer-Agri.fr ou via Bayer Service Infos au 0 800 25 35 45.

Une partie fixe  
sur le pulvé



2 adaptateurs bidons



# Un cadre juridique strict protège les opérateurs

**L'utilisation des produits phytopharmaceutiques est soumise à de nombreuses réglementations visant la protection des utilisateurs. Tour d'horizon.**

## **Pour les employeurs agricoles**

Un décret de 1987 et le code du travail imposent aux employeurs agricoles neuf principes généraux de prévention : éviter les risques, évaluer ceux qui ne peuvent l'être, les combattre à la source, adapter le travail à l'homme, assurer une veille technologique, remplacer ce qui est dangereux, planifier la prévention, donner la priorité aux mesures de protection collective et former et informer les salariés sur les risques et leur prévention. Un document unique d'évaluation des risques et des fiches individuelles d'exposition aux risques doivent être tenus à jour.



## **Des EPI adaptés aux activités agricoles**

Les équipements de protection individuelle (EPI) à utiliser lors de l'emploi de produits phytopharmaceutiques sont réglementés par la directive européenne 89/686/CE et doivent répondre à la catégorie III.

En France, deux avis récemment entrés en vigueur officialisent et homogénéisent les recommandations relatives aux EPI destinés au monde agricole. Le premier fixe, par un marquage CE, des exigences précises aux

fabricants de combinaisons et ensembles veste-pantalon. Et ce, en attendant la publication d'une norme ISO internationale en cours de rédaction. Le deuxième est destiné aux metteurs en marché de produits phytopharmaceutiques. Il définit et clarifie les règles de préconisations générales d'EPI, pour les différentes zones du corps, selon les phases d'utilisation des produits, les types de cultures (hautes, basses, serres) et le matériel de traitement (avec ou sans cabine...), ainsi qu'en fonction de la formulation et du classement des spécialités. ■

## ECOPHYTO ET VOUS

### **CEPP**

Le dispositif expérimental de certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques, dont l'ordonnance a été annulée par le Conseil d'État pour vice de procédure, retrouve un cadre juridique. Et ce, dans la loi n° 2017-348 du 20 mars 2017 relative à la lutte contre l'accaparement des terres agricoles et au développement du biocontrôle, dite « loi Potier », publiée au JO du 21 mars.

### **Arrêté du 12 septembre 2006**

Suite à une décision du Conseil d'État, l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sera abrogé dès que le nouvel arrêté sera publié. Un projet d'arrêté a été soumis à consultation publique et a été notifié à la Commission Européenne.

Les principales modifications de ce projet portent sur :

- la définition des points d'eau,
- l'augmentation du délai de rentrée (DRE) à 48 heures pour les produits CMR (cancérigène, mutagène et reprotoxique),
- des précisions concernant les EPI vestimentaires.

## Équipements de Protection Individuelle « AEGIS » : protection efficace et confort inégalé

Plus d'informations sur : <http://www.bayer-agri.fr/articles/4378/des-equipements-vraiment-adaptes-aux-agriculteurs-pour-la-preparation-des-produits/>



Combinaison



Ensemble veste-pantalon



Tablier de protection



# Communiquer sur son savoir-faire pour créer du lien



Quand on leur demande de décrire leurs tâches dans le domaine Mélody, Marc Romak et Marlène Durand répondent spontanément « celles de vignerons ! », afin de signifier la bienveillance qu'ils portent à leur terroir. Pourtant, ils jugent ce métier mal appréhendé par les médias, abordé de manière superficielle alors que

chaque domaine s'appuie sur son propre savoir-faire. « De mauvaises pratiques de travail ont certainement nourri des reportages à charge, analyse Marc Romak. Mais, le manque de connaissance sur l'évolution de nos pratiques accentue la pression sociétale sur notre activité. » Le domaine est en appellation Croze-Hermitage.

Des portes ouvertes, organisées tous les ans depuis 2011, lui permettent de prendre le pouls auprès des consommateurs et des riverains. Cette année, elles se tiendront les 21 et 22 mai avec une volonté de transparence sur toutes les étapes de la culture et de la vinification. « Les consommateurs veulent de plus en plus nouer des liens avec les producteurs. À nous de saisir cette opportunité pour raconter, preuves à l'appui, la vraie histoire de notre métier », relève-t-il. Au point qu'il va étudier l'idée de poursuivre sous la forme d'une conférence lors d'une édition en décembre : « Nous inviterons

les riverains, les clients, les ONG, les politiques. » Il estime préférable de prendre les devants : « Expliquer comment et pourquoi nous protégeons la vigne, les mesures de sécurité lors des traitements, parler de notre connaissance du vignoble, de l'investissement réalisé, notamment avec un pulvérisateur face par face pour limiter la dérive. » Et insister sur le fait que si la viticulture durable doit favoriser les mesures prophylactiques pour limiter au maximum le développement des maladies et ravageurs, elle doit aussi assurer un rendement, une qualité et un revenu. ■



## Un livret pour vous aider à parler de la protection de la vigne

Ce livret aide les viticulteurs à parler de leur métier avec leurs clients, leurs partenaires et leurs voisins. Il explique entre autres les bénéfices des pratiques de protection raisonnée fondée sur l'agronomie ainsi que les méthodes de lutte innovante. À télécharger ou commander gratuitement sur [bayer-agri.fr](http://bayer-agri.fr)

## « à la santé de la vigne ! »

est une publication Bayer.

**Directeur de la publication :** Bruno Chardigny

**Comité de rédaction :** Sabine Secret - Jean-Luc Dedieu - Patrice Dubournet

**Photos :** ©Shutterstock - ©Fotolia - ©Bayer - ©Nicolas Robin - Mai 2017

\*kit easyFlow™ = 1 easyFlow™ + 2 adaptateurs + 1 jeu d'entretoises. Prix public conseillé : 290 € HT. \*\*Pour tout achat d'un minimum de 30 litres de Basta® F1, un kit easyFlow™ sera offert à tout producteur dans la limite des stocks disponibles (1400 exemplaires) sur présentation de la preuve d'achat (facture) sur la période du 01/10/16 au 30/09/2017. Offre réservée aux viticulteurs, arboriculteurs et producteurs de légumes et limitée à 1 kit easyFlow™ par exploitation. La demande devra être effectuée via une plateforme d'inscription sur Bayer-Agri.fr ou via Bayer Service Info au 0 800 25 35 45.

Basta® F1 • 150 g/l glufosinate-ammonium • AMM n°9000471 • Détenteur d'homologation : Bayer SAS • Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4 • Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 3 • Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1 • Toxicité pour la reproduction, catégorie 1B • Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée, catégorie 2 • Luna® Sensation • 250 g/l flupyrpyram 250 g/l trifloxystrobine • AMM n°2130152 • Détenteur d'homologation : Bayer SAS • Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4 • Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1 • Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 1 • Profiler® • 666.7 g/kg fosetyl-AI 44.4 g/kg fluopicolide • AMM n°2100181 • Détenteur d'homologation : Bayer SAS • Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 1 • Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1 • Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 • MOVIDA® est un outil d'aide à la décision et au raisonnement. L'exploitation de ses résultats reste sous la responsabilité de l'utilisateur. De même, la responsabilité de la décision d'un traitement revient à l'utilisateur des produits phytosanitaires. En aucune façon la responsabilité de l'auteur du modèle utilisé, de Bayer SAS ou des sociétés du groupe Bayer ou de ITK ne pourra être recherchée ou engagée en cas de dommages directs ou indirects subis du fait de l'utilisation des informations obtenues grâce à cet outil. © Marques déposées Bayer • Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou à la fiche produit sur [www.bayer-agri.fr](http://www.bayer-agri.fr) - Bayer Service Infos au N° Vert 0 800 25 35 45. N° agrément Bayer S.A.S. : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et application en prestation de services).



Science For A Better Life

Bayer S.A.S.

Division Crop Science / Crop Protection

16, rue Jean-Marie Leclair

CS 90106

69266 Lyon Cedex 09

France

[www.bayer-agri.fr](http://www.bayer-agri.fr)

Bayer Service Infos

0 800 25 35 45

Service & appel  
gratuits